

## 61

### LETTRE N° 6

13 janvier 1838

### **Mohamed Ben Siasi** **Résistant prisonnier de guerre**

« Armée d'Afrique

Service de santé

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'expédie à Toulon, par le courrier d'aujourd'hui, un petit baril contenant deux têtes dans l'alcool. Cet envoi, au débarquement, sera mis au routage et dirigé vers Paris, à votre adresse du Muséum.

L'une des têtes est celle d'un kabyle, né dans la tribu des Issers (Est de la Mitidja), Mohamed Ben Siasi. Mort prisonnier de guerre à l'hôpital du Dey le 13 juin 1837. On y a joint, conformément à vos instructions, des portions de téguments de la partie interne des cuisses.»

Le signataire de cette lettre qui est adressée à Flourens, est Guyon.

Alger le 13 janvier 1838

*Note :*

*La deuxième tête qui faisait partie du même envoi, est celle d'un soldat du corps des zouaves indigènes, nommé Mohamed Ben Hamad. Cette catégorie de « sujets » du MNHN, n'entre pas dans le cadre de notre étude.*

(Voir la lettre originale page suivante)

Armée d'Afrique. Alger, le 13 janvier 1838.  
Service de santé.

Monsieur,

2.

J'ai l'honneur de vous informer que j'explorie à l'instant  
par les bourses d'aujourd'hui, un petit basit contenant  
deux têtes dans l'absolu. Les envois, au Délégué  
sont mis au voyage & dirigés sur Paris, à votre  
adresse du Médium.

21.

Une de têtes est celle d'un Nabya, de la tribu  
de Gellers (est de la tribu de Mera), Mohamed ben  
Nari, mort prisonnier de guerre à l'hôpital de Bey,  
le 13 Juin 1837: on y a point, conformément à vos  
instructions, des portions de teguments de la partie interne  
des cuisses.

22.

L'autre est celle d'un arabe, âgé d'environ 20  
ans, soldat au Corps de Louvois, mort à l'hôpital  
de Bey, le 20 Nov. 1837. Cet homme, nommé  
Mohamed Ben Haned, était de la tribu de Jelli.  
Des portions de teguments, des cuisses & de mamelle,  
accompagnant la tête, à la quelle elles sont fixées  
par une feuille, la qui vous empêchera de la perdre  
avec l'autre, les teguments joints à elle si s'y étend

A Monsieur le professeur Florens, Secrétaire  
perpétuel de l'Académie des sciences, Paris.



( Lettre du 13 janvier 1838)